

# Rapport annuel

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.





# **Sommaire**

# 2019 RAPPORT D'ACTIVITÉ

PRÉSENTATION 4			
INSTANCES DÉCISIONNE	LLES	5	
RESSOURCES HUMAINES	6		
ÉVÉNEMENTS MARQUAN	TS	9	
ACTIONS DE COMMUNIC	CATI	ON	11

RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC 13

TONNAGES 15

TRAITEMENT 16

MESURES PRISES POUR PRÉVENIR OU ATTÉNUER
LES EFFETS PRÉJUDICIABLES À L'ENVIRONNEMENT

ÉLÉMENTS FINANCIERS

18



17

# Le Covaldem11

Le Covaldem11 est un syndicat mixte fermé à la carte auquel les adhérents confient obligatoirement la compétence traitement et facultativement la compétence collecte.

#### LISTE DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

#### Pour la compétence traitement :

• La Communauté d'agglomération Carcassonne Agglo

• La Communauté des Communes des Pyrénées Audoises

• La Communauté des Communes du Limouxin

• La Communauté des Communes Montagne Noire

• Le SMICTOM de l'Ouest Audois

• Le Communauté des Communes Région Lézignanaise Corbières en Minervois

#### Pour les compétences collecte :

• La Communauté d'agglomération Carcassonne agglo

• La Communauté de Communes Montagne Noire pour les communes de Brousses et Villaret et Fontiers Cabardès.



# CHIFFRES CLÉS

**5** collectivités adhérentes

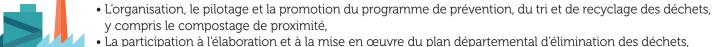
377 communes

**241 853** habitants

#### LA COMPÉTENCE TRAITEMENT DES DÉCHETS RECOUVRE :

- L'enlèvement et le traitement des déchets issus des déchèteries,
- Le transport des déchets,
- Le transfert.





- L'étude et la mise en œuvre de solutions novatrices de valorisation des déchets,
- La vente des produits de l'exploitation des équipements.

Afin de rationaliser les équipements du syndicat, des déchets industriels banals issus du territoire du syndicat pourront être accueillis et traités sur ses installations. Les déchets liés aux déchets de l'assainissement des eaux usées ne sont pas pris en charge.

#### LA COMPÉTENCE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS RECOUVRE :



- La collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles et des recyclables,
- La collecte des bacs de regroupement des ordures ménagères résiduelles et des recyclables,
- La collecte des colonnes, conteneurs enterrés, semi-enterrés des ordures ménagères résiduelles et des recyclables,
- La gestion des déchèteries.

L'OBJET DU SYNDICAT COMPREND DE MANIÈRE GÉNÉRALE TOUTES LES ACTIVITÉS SE RAPPORTANT À LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS.

# Les instances décisionnelles

Le comité syndical est composé de délégués titulaires et suppléants, élus de proximité représentant les collectivités adhérentes. Le bureau, composé du Président, de Vice-Présidents et de membres se réunit régulièrement, et prépare les dossiers à présenter en Comité Syndical. Au 31 décembre 2019 la composition du Bureau Syndical et du Comité Syndical est donc la suivante :

#### **BUREAU SYNDICAL**

#### COMITÉ SYNDICAL

#### 10 Vice-Présidents 7 Membres du Bureau

(composition modifiée lors de la séance du 23 mai 2019 :

Un nouveau membre du bureau a été installé)



#### 38 délégués titulaires 38 délégués suppléants

(Un nouveau délégué titulaire du SMICTOM de l'Ouest Audois a été installé lors de la séance du 26 juin 2019)



#### LE COMITÉ SYNDICAL EST DÉCOMPOSÉ COMME SUIT :

#### La Communauté d'agglomération Carcassonne agglo :

14 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 14 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

#### La Communauté de Communes Montagne Noire :

2 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 2 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

#### La Communauté de Communes Pyrénées Audoises :

3 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 3 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

#### La Communauté de Communes du Limouxin :

6 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 6 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

#### La Communauté de Communes de la Région Lézignanaize Corbières et Minervois :

6 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 6 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

#### Le SMICTOM de l'Ouest Audois :

7 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 7 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS



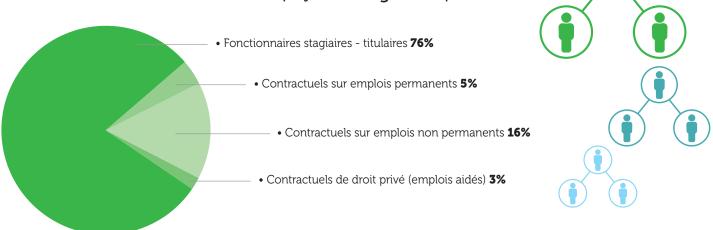
DECISIONS						
DÉCISIONS DU PRÉSIDENT	BUREAU SYNDICAL	COMITÉ SYNDICAL				
Dans le cadre de ses délégations de compétences issues de la délibération n°2019-27 du 23 mai 2019, le Président a pris 20 décisions.	Dans le cadre de ses délégations de compétences issues de la délibération n°2019-27 du 23 mai 2019, le Bureau Syndical s'est réuni à l'occasion de 7 séances en 2019 dont sont issues 26 décisions.	Le Comité Syndical s'est réuni à l'occasion de 8 séances en 2019 et a pris 68 délibérations.				

#### Modification des statuts :

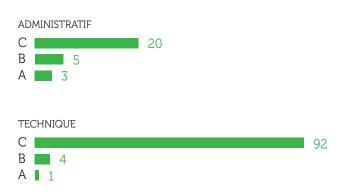
En séance du Comité Syndical du 19 décembre 2019 les statuts du Covaldem11 ont été modifiés en leur article 2, afin d'étendre le champ territorial d'intervention du syndicat aux communes de TRASSANEL et de POMAS, nouvellement adhérentes à la Communauté d'Agglomération de Carcassonne à compter de 2020.

# Les ressources humaines

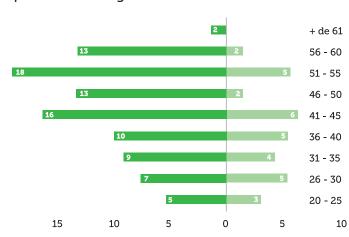
Au 31 décembre 2019, le Covaldem11 employait 125 agents répartis comme suit :



Répartition des emplois permanents par filière et catégorie (nombre d'agents)



Répartition de l'effectif au 31.12.2019 par sexe et par tranche d'âge HOMMES FEMMES





# **ZOOM** SUR L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

2 Missions proposées : ambassadeur du tri et éco-volontaire 17 volontaires ont été accueillis



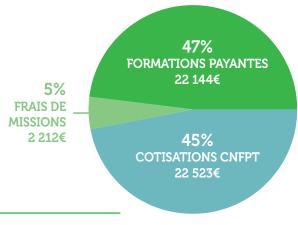
Le nombre d'agents formés reste constant, ce qui est également le cas pour le nombre moyen de jours de formation par agent.

	2046	2017	2018	2019
	2016		1 889	2 291
nombre d'heures de formation	1 793	1 932	315	382
nombre a fleates de formation	299	322		99
nombre de jours de formation	73	77	76	
nombre d'agents formés	66%	65%	64%	80%
part des agents formés	7	3	3	4
nombre moyen de jours de formation par agent	5			
Nombre moyen as to an a				

# Les ressources humaines

#### en 2019

- 509h de formation sur le thème de la sécurité :
  - 1 permis poids lourd (245h)
  - 4 FCO (140h)
  - 4 CACES, 5 habilitations électrique
- 2 Formations intra avec Batipôle : PRAP gardiens
- 9 formations d'intégration catégorie C 270h
- Formations internes logiciels/bureautique 82h





# **ZOOM** FORMATION DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

152 heures de formation

12 volontaires formés

**1 250€** de frais de formation

#### **Absentéisme**

	2017	2018	2019
Type d'arrêt		DUREE (jours ouvrés)	
ACCIDENT	253 (12 accidents)	96 (9 accidents)	135 (13 accidents)
MALADIE PROFESSIONNELLE			61
CONGE LONGUE DUREE/ LONGUE MALADIE	1 138	1020	1525
MALADIE ORDINAIRE	1 461	1110	1209
MATERNITE	9	0	101
TOTAL	2 861	2 226	2896

#### Dialogue social

Le Comité Technique et le CHSCT se sont réunis 3 fois chacun sur l'année 2019. L'ensemble des avis ont été notifiés par procès-verbaux. Ces derniers sont consultables sur les panneaux d'affichage de la collectivité ainsi qu'au service ressources humaines.

### Actions menées dans le cadre de l'hygiène et la sécurité

- Visite du Site d'Alzonne avec les élus et les membres du CHSCT.
- Habilitation du conseiller de prévention pour la mise en place des formations SST en intramuros.
- Propositions d'amélioration pour le fonctionnement du registre de santé et de sécurité (dématérialiser le registre)
- Mise en place d'actions dans l'objectif de diminuer l'absentéisme. (Diffusion des indicateurs d'absences pour chaque n+1 mensuellement, participation des n+1 lors de la commission d'enquête.)
- Mise à jour du document unique.
- Mise en place d'une procédure dans le cadre de la co-activité notamment lors de l'intervention du Packmat dans les déchèteries
- : ensement du matériel existant et prise en compte des nouveaux achats de matériel et d'outillage afin



- d'Acquérir les EPI adaptés aux tâches et au matériel
- d'Effectuer la formation adaptée de l'agent
- de Réaliser ou mettre à jour les protocoles de sécurité
- Accueil sécurité des nouveaux arrivants élargit aux agents polyvalents et aux agents changeant de poste
- PRAP/TMS : mise en place de formations auprès des gardiens de déchèterie
- GESTION des CONFLITS : mise en place de formations auprès des gardiens de déchèterie
- 1/4h SECURITE : Intervention auprès des gardiens déchèterie et des agents nouvellement recrutés ou en changement de poste.
- Campagnes de communication (zéro accident, respectez votre gardien) et intervention service Développement Durable (respectez votre gardien)

# Les ressources humaines

#### Evolution prévisionnelle des effectifs

Les évolutions prévisionnelles de l'effectif du Covaldem11 permettent une adéquation entre les compétences statutaires du syndicat et les avancées du service public en matière de traitement et de valorisation des déchets.

La maîtrise des coûts restant notre priorité, le Covaldem11 a créé des postes dans le cadre du dispositif Parcours Emploi et Compétences (PEC) puis a obtenu via les services de la Préfecture de l'Aude, un agrément permettant le recrutement de services civiques pour les actions de sensibilisation et pour une mission particulière : la mission éco volontaire.

Ainsi, le recrutement a concerné :

- Recrutement d'un agent en PEC au services collecte
- Recrutement d'un agent en PEC au service redevance
- Remplacements d'agents de terrain placés en indisponibilité Congé de longue maladie et longue durée - mi-temps thérapeutique ou en congés, afin de pallier aux absences d'agents techniques, à savoir : gardiens de déchèterie, ripeurs et chauffeurs.



#### Mission éco volontaire

1 agent sous contrat PEC 6 services civiques

Pour rappel: C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

La mission des Eco-Volontaires s'inscrit dans le plan d'action de la convention pour la gestion Urbaine de Proximité (GUP). Inscrit dans le contrat de ville de Carcassonne Agglo, ce projet est accompagné et financé par l'Etat, Le Covaldem11, la Ville de Carcassonne, Carcassonne Agglo, les bailleurs Habitats Audois et Alogéa.

La mission vise l'amélioration du cadre de vie des habitants par la coordination des interventions de proximité des acteurs locaux. Cette mission proposée par la préfecture de l'Aude est une expérimentation.

Les Eco-Volontaires sont des jeunes de 16 à 25 ans qui réalisent une mission de volontariat à but d'intérêt public.

Ils sont présents dans l'ensemble des guartiers prioritaires de la ville de Carcassonne. Les Eco-Volontaires ont pour objectifs : la sensibilisation des résidents au tri et à la gestion des déchets, l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement, l'organisation d'actions et d'ateliers thématiques en partenariat avec des intervenants locaux et l'insertion des jeunes dans le dispositif "Economie, Sociale et Solidaire".

#### Les Eco-Volontaires sont présents dans les guartiers à l'écoute de leurs habitants.



# Les évènements marquants

#### **EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI**

Dans le cadre de son plan de performance des territoires 2018-2022, Citeo a accompagné le Covaldem11 et ses adhérents parmi les 90 collectivités locales lauréates de l'appel à Projet pour l'extension des consignes de tri en 2019. Cette évolution a pu se faire car le Covaldem11 s'est doté d'un centre de tri des déchets recyclables dernière génération courant de l'année 2017, permettant de trier les déchets sur une nouvelle chaine de tri, largement automatisée garantissant un meilleur rendement et un confort de travail accru pour les trieurs.

L'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages ménagers au 1er janvier 2019 a été le choix commun du Covaldem11, de ses adhérents et de la Communauté d'Agglo du Grand Narbonne. Les mettre en œuvre simultanément permet d'une

part de simplifier la consigne de tri auprès des habitants : « Tous les emballages ménagers et les papiers vont dans le bac de tri » et d'autre part de l'uniformiser sur l'ensemble du département.

Ces évolutions, adossées à une communication massive nourrisent plusieurs objectifs :

- Détourner des ordures ménagères l'ensemble des pots, barquettes, sacs, films et autres emballages plastiques métalliques et cartonnés.
- Ramener au geste de tri, les usagers s'en étant détournés, le trouvant parfois peu clair de par les disparités d'un territoire à l'autre.
- Générer un important effet d'entrainement sur les matériaux déjà inclus dans les consignes de tri actuelles en particulier sur les territoires où peu d'actions de sensibilisations ont été menées ces dernières années.

Le covaldem11 a déployé son plan de communication sur l'ensemble de son territoire en collaboration avec ses collectivités adhérentes. Ainsi plus de 81 000 lettres à destination des habitants ont été imprimées et distribuées (plus de 30 000 envoyées par courrier et 51 000 diffusées par les collectivités adhérentes ou les ambassadeurs de la prévention et du tri du Covaldem11)

Tous les supports médiatiques ont été sollicités afin d'informer massivement les habitants : sites internet et réseaux sociaux (facebook, Instagram, snapchat), supports d'affichages (sucette, séniors, digital), presse, cinémas, adhésifs camions, tv et réseaux locaux. Les supports intercommunaux ont été également d'un bon appui pour relayer les nouvelles consignes de tri.

Des actions sur le terrain ont été menées par l'équipe du développement durable du Covaldem11 : plus de 38 000 personnes rencontrées en porte à porte sur le premier semestre, 150 animations dans les établissements scolaires, près de 1500 suivis qualité, sans compter la présence sur des évènements locaux tels que Promaude, Tastes en Minervois, Vital sport et bien d'autres.

L'analyse des résultats au bout de 6 mois a laissé apparaître une très bonne participation des Audois. Une seconde campagne de communication a été mise en place fin septembre afin de les remercier de leurs gestes, d'améliorer le tri et de sensibiliser ceux qui ne les avaient pas encore appliqués.

Les résultats au bout d'un an sont plus qu'honorables : les tonnages collectés de tri sélectif ont augmenté de quasiment 10% passant de 45kg/hab à plus de 49kg/hab.

L'objectif d'amélioration des performances de la collecte sélective fixé est atteint +4 kg/hab/an L'impact de l'extension des consignes de tri se ressent essentiellement au niveau du mix plastique (ensemble des plastiques en mélange) et des films alimentaires en polyéthylène. On observe également un effet d'entraînement sur l'ensemble des matériaux dont les quantités collectées augmentent également, +14% sur le mix fibreux (papiers et cartonnettes) + 17% sur les cartons.





#### Evolution de la collecte sélective en KG/Habitant

2018 45,09

2019 49,51

+9,82%

# Les évènements marquants

# LE COVALDEM11 S'ENGAGE

## «L'AUDE UNE CHANCE, LES ENTREPRISES S'ENGAGENT»



Le Covaldem11 se mobilise en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle. Ses initiatives intègrent les 4 axes du PAQTE (Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises) :

Sensibiliser, Former, Recruter, Acheter

La charte en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires signée entre l'État et 92 entreprises audoises, réparties dans tout le département et issues de tous les domaines d'activité, regroupe une série d'actions pour « que la croissance profite aux Audoises et aux Audois ».



### « JE M'ENGAGE POUR LA JEUNESSE »

Le Covaldem11, s'engage pour la jeunesse et signe une charte partenariale avec la Mission Locale de l'Ouest Audois (MLOA) pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi ou leur orientation professionnelle. Il s'associe au réseau d'acteurs économiques de l'Aude pour contribuer à favoriser l'accès à l'emploi et à la qualification des jeunes et rejoint le label commun « Je M'ENGAGE pour la JEUNESSE ».



# INAUGURATION DE LA DÉCHÈTERIE DE CONQUES SUR ORBIEL 16 MARS 2019

La déchèterie de Conques sur Orbiel a fait l'objet de travaux entraînant sa fermeture durant une assez longue période, du 23 octobre 2017 au 1er mai 2018. Les travaux de finition ont perduré quelques mois sans interrompre le service aux usagers.

Les travaux ont consisté à agrandir le site, à refaire entièrement les quais, à construire un nouveau local gardien, à revoir la circulation VL/PL, à dévoyer les réseaux (électricité et eau), à installer des garde-corps, rails de guidage et la nouvelle signalétique Covaldem11, pour un montant proche de 600 000€ HT.



# 3<sup>èMES</sup> ASSISES DE LA COOPÉRATION FRANCO LIBANAISE 19 SEPTEMBRE

Les 19 et 20 septembre dernier, se sont tenues à Carcassonne, les 3es assises franco-libanaises de la coopération décentralisée. Plus de 180 personnes ont participé à ces deux journées rythmées par des ateliers d'échanges, des visites de terrain, des rencontres bilatérales et des séances plénières. Les participants ont pu prendre connaissance des outils à disposition des collectivités locales françaises et libanaises pour dynamiser leurs partenariats, créer et renforcer leurs liens, mais aussi officialiser de nouveaux partenariats. Une des visites de terrain était le Pôle Environnement de Carcassonne. Ainsi une délégation a pu découvrir les installations et échanger avec la direction sur les contrats et les process mis en place pour la gestion des déchets.

# Actions de communication

2 oct : conférence interactive et

environnementaux actuels et

scolaires (travail avec équipes pédagogiques, personnels de

6 255 personnes sensibilisées

collecte alimentaire d'octobre.

d'alternatives concrètes.

participative : des images projetées

sur grand écran illustrent les enjeux

situent des voies de progrès autour

450 élèves le matin 180 pers le soir

Accompagnement de 8 établissements

restauration et élèves) : 36 interventions

Partenariat avec la banque alimentaire :

10 000 sacs floqués et distribués pour la

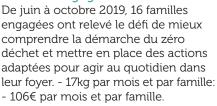
Gaspillage Alimentaire



Des partenaires gagés et solidaires



#### Familles engagées





#### Composteurs

Taux de couverture 13,85% 1 066 mis à disposition chez les particuliers

13 composteurs collectifs 7 composteurs installés dans des écoles.



Broyez du vert Opération de broyage auprès des habitants à la demande des communes. 22 opérations menées.



bornes supplémentaires et actions de communication ont permis d'augementer de 16% le tonnage soit 387 tonnes en 2019.

Tri des textiles Installation de 19



#### L'Environnement, tout un art pendant la Semaine du Développement Durable

Organisation d'un évènement en partenariat avec la Communauté des Communes du Limouxin et la Mairie de Limoux les 2 et 3 juin : 500 visiteurs.



## ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE



#### JE TRIE! JE FAIS DES **€CONOMIES!**



#### **GUIDE POUR** UN JARDIN ZERO DECHET



#### Legend Warrior pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Continuité de notre partenariat avec Décathlon alliant sport et développement durable pour créer un évènement qui a rassemblé plus de 3 000 personnes sur 2 journées.

#### Sensibilistion de la population

- 149 animations et 4 232 jeunes sensibilisés
- 79 visites du Tri Aventure 1 437 personnes
- 1 453 courriers envoyés aux nouveaux habitants pour les informer des modalités de collecte et de tri
- 618 bacs refusés à la collecte ayant enclenchés une sensibilisation et rectification du geste de tri
- 2 558 stop pub distribués.

#### Ecologie industrielle et territoriale Eco exemplarité

5 synergies concrétisées favorisant les échanges entre entreprises Accompagnement de 11 structures dans des démarches d'éco exemplarité Distribution du dépliant tri 5 flux et accompagnement personnalisé de 7 établissements privés ou publics En interne, des actions régulières ont porté leurs fruits : 5,08% d'économie d'énergie constatée sur le siège du syndicat dans le cadre de notre inscription à CUBE 2020.

#### 102 Commerces engagés

En fin d'année, distribution de calendriers à l'effigie de nos commerçants.

#### Guide zéro déchet zéro phyto

Il regroupe un panel de solutions pour adapter l'entretien du jardin à moindre coût, pour réduire les déchets en les valorisant sur place : tontes d'herbes, tailles des haies et arbustes, feuilles mortes...

#### Le grenier

35,5 tonnes d'objets détournés et réemployés grâce à la récupération en déchèterie par MP2 et le Parchemin.

# **FACEBOOK**

Avec ses 1 461 abonnés au 31 décembre 2019, la page facebook du Covaldem11 connait une visibilité importante avec plus de 270 000 « portées publications », 17 000 « clics sur article » et plus de 7 000 réactions.

# 2019

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC

13

**TONNAGES** 

15

TRAITEMENT

16

MESURES PRISES POUR PRÉVENIR OU ATTÉNUER LES EFFETS PRÉJUDICIABLES À L'ENVIRONNEMENT

17

ÉLÉMENTS FINANCIERS

18



# Modalités d'exploitation du service public

Le Covaldem11 exécute ses missions soit en régie soit via des prestations de service soit via une délégation de service public.

#### LES PRÉ-COLLECTE:

Depuis le 1er janvier 2019, la pré-collecte (fourniture et maintenance des contenants de collecte) a été confiée à AUDEVAL sur l'ensemble du territoire de Carcassonne Agglo



#### LES COLLECTES:

Pour ce qui concerne la collecte des bacs, sur les 81 communes que compte Carcassonne Agglo, 41 sont collectées en régie (sur les secteurs de Peyriac Minervois, Alzonne, Conques sur Orbiel et Piemont d'Alaric).

Les 40 autres communes sont collectées par la société AUDEVAL\* dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). C'est également AUDEVAL qui , dans le cadre de cette DSP, collecte les colonnes à verre et recyclables sur l'ensemble des communes de Carcassonne Agglo.

\*AUDEVAL est une filiale du groupe SUEZ dédiée à la gestion du contrat de DSP signé par le Covaldem11 avec SUEZ

#### LES DÉCHÈTERIES:

• 13 déchèteries sont exploitées directement en régie et 1 exploitée par AUDEVAL.

#### LE TRANSPORT:

L'enlèvement et le transport des bennes d'encombrants, cartons et déchets verts de 30 des 40 déchèteries du COVALDEM11 sont effectués par AUDEVAL dans le cadre d'un contrat de délégation de service public. Sur les 10 autres déchèteries (déchèteries de l'Ouest Audois), c'est la Régie de Transport du Covaldem11 qui assure ces enlèvements. Sur la plupart des déchèteries, les bennes de ferraille et bois sont évacuées par la Régie de Transport basée à Carcassonne et à Fendeille. Le transport d'une partie d'entre elles a toutefois été confié à des transporteurs locaux par le biais de marchés publics. Les ordures ménagères résiduelles et assimilées, les encombrants et le produit des collectes sélectives (déchets recyclables) transitent par les 6 quais de transfert du COVALDEM11 où elles sont rechargées dans des camions de grande capacité afin d'en optimiser le transport jusqu'aux différentes unités de traitement. Ce transport est assuré par AUDEVAL et ses sous-traitants.

# LE TRAITEMENT :

#### En régie :

• Gestion de la plateforme bois

#### En prestation:

- Traitement d'une partie des déchets ménagers spéciaux
- Traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux
- Traitement du bois, des gravats et de la ferraille



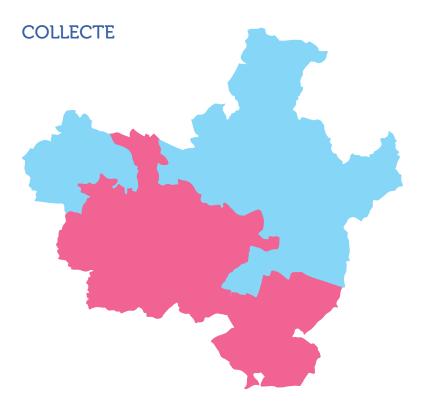
#### En délégation de service public :

- Le tri des emballages recyclables en centre de tri
- Traitement du contenu des bennes de déchèterie (cartons, encombrants)
- Valorisation des déchets verts
- Traitement des OMR et assimilées, recyclables secs et verre

#### Par le biais d'Eco Organismes :

- Les déchets électriques, électroniques et électroménagers (D3E)
- Traitement d'une partie des déchets ménagers spéciaux
- Traitement des déchets de mobilier (en cours de mise en œuvre)

# Modalités d'exploitation du service public



- \*1 : Nombre d'habitants pris en charge par le service porte à porte ordures ménagères
- \*2 : Nombre d'habitants pris en charge par le service porte à porte collecte sélective
- Nombre de bénéficiaires « non habitants » pris en charge par le service porte à porte ordures ménagères
- \*4 : Nombre de bénéficiaires « non habitants » pris en charge par le service porte à porte collecte sélective \*5 : Nombre d'habitants pris en charge par le service point de regroupement ordures ménagères
- Nombre d'habitants pris en charge par le service point de regroupement collecte sélective
- Nombre de bénéficiaires « non habitants » pris en charge par le service point de regroupement ordures ménagères
- \*8 : Nombre de bénéficiaires « non habitants » pris en charge par le service point de regroupement collecte sélective

#### SECTEUR RÉGIE

Nb hab PàP OM \*1: 8 000 Nb hab PàP CS \*2: 8 000 Nb B PàP OM \*3: 100 Nb B PàP CS \*4: 60 Nb hab PdR OM \*5: 26 000 Nb hab PdR CS \*6: 26 000 Nb B PdR OM \*7: Nb B PdR CS \*8:

#### Fréquence de collecte

**OM:** 1 fois/semaine et 2 fois/semaine pour les vieux centres CS: 1 fois/semaine ou 1 fois/2 semaines pour les écarts

#### SECTEUR EN DÉLÉGATION DE SERVICE **PUBLIC**

(SECTEUR CARCASSONNAIS)

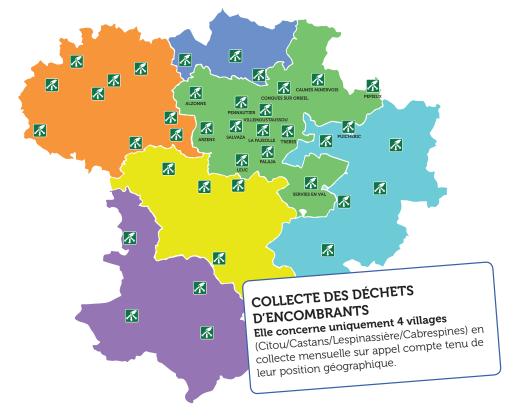
Nb hab PdR CS \*6 36 000

#### Fréquence de collecte

OM: 1 fois/semaine pour les zones pavillonnaires et écarts et Sauf centre ville et Cité de Carcassonne pour lesquels la

#### **DÉCHÈTERIES**

Le Covaldem11 dispose de 40 déchèteries sur son territoire, dont 14 sur le territoire de Carcassonne Agglo.









ENCOMBRANTS



BOIS























BOUTEILLES PLASTIQUES



DECHETS MENAGERS SPECIAUX





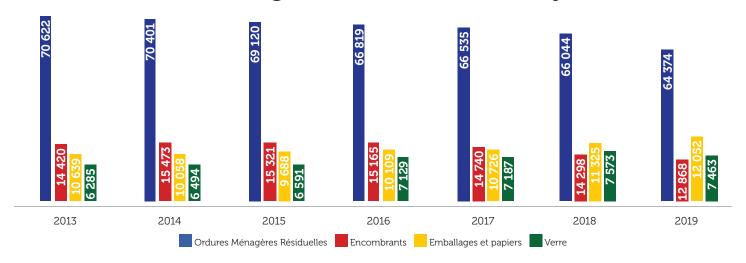


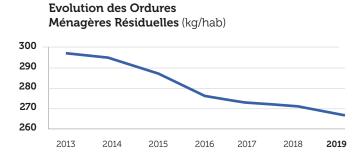


# **Tonnages**

	2018	2019	Kg/hab 2018	Kg/hab 2019	Variation 2018/2019
Ordures Ménagères Résiduelles	66 044	64 374	274	266	-2,53%
Encombrants	14 298	12 368	59	53	-13,50%
Emballages et Papiers	11 325	12 052	47	50	6,42%
Verre	7 573	7 463	31	31	-1,45%
TOTAL	99 240	96 257	412	400	-3,01%

# Evolution des tonnages de résiduels et recyclables





#### INDICE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS **BASE 2010** SECTEUR CARCASSONNE AGGLO **EVOLUTION** TONNAGES KG/HAB/AN N/2010 Total Déchets Ménagers 73 323 639,53 -7,30% Assimilés DMA Total DMA hors gravats 64 020 558,39 -9,48% Taux de valorisable hors 44,32% gravats

Part des tonnages traités par exutoire

# (kg/hab) (kg/hab) 20 2013 20134 2015 2016 2017 2018 2019 Emballages en papier Verre

Evolution des Emballages, verre et papiers

	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET ENCOMBRANTS				
	TONNAGES ENFOUIS INDICE DE RÉDUCTION				
2013	85 042	100 (BASE)			
2014	85 874	100,98			
2015	84 401	99,25			
2016	74 404	87,49			
2017	57 972	68,17			
2018	51 839	60,96			
2019	52 487	61,72			

Turt des tormages traites par exactoire
UVE Econôtre <b>31,5%</b>
Ecopôle (Enc) <b>0,6%</b>
ISDND Lambert 67,90%

# **Traitement**

#### Nature et traitements réalisés par flux de déchets

Ordures Ménagères :     Enfouissement     technique (CETII)     Incinération avec valorisation énergétique/     matière (UIOM-RE)	Encombrants : Enfouissement (CETII) Incinération avec va- lorisation énergétique/ matière (UIOM-RE)	Emballages : Valorisation matières	Cartons : Valorisation matière	Papiers : valorisation matière
Déchets dangereux : Incinération spéciale	Bois traité : Valorisation matière	Bois non traité : Valorisation énergétique	Ferraille : Valorisation matière	Batteries : valorisation matière
Textiles : Réemplois et valorisation matière	Piles : valorisation matière	Cartouches encres : valorisation matière et incinération	Cartouches café : valorisation matière	Ampoules et néons : valorisation matière
Cartouches de fusil de chasse : valorisation matière	Huile minérale : valorisation matière	Huile organique : valorisation matière ou incinération	DEEE : Valorisation matière principalement	Pneus : valorisation matière et énergétique

#### Le Covaldem11 utilise principalement 5 unités de traitement.

CENTRE DE TRI
DES RECYCLABLES
DE CARCASSONNE (11)



EXPLOITANT : SUEZ CAPACITÉ : 20 000 TONNES TAUX DE VALORISATION MATIÈRE : 77,2%

TONNAGE COVALDEM11
14 217 TONNES

ISDND DE LAMBERT (11)
INSTALLATION DE STOCKAGE
DES DÉCHETS
NON DANGEREUX



EXPLOITANT : SUEZ CAPACITÉ : 190 000 T/AN VALORISATION DU BIOGAZ > 75%

TONNAGE COVALDEM11 52 487 TONNES

UIOM DE BESSIERES (ECONOTRE) (31) UNITÉ D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES



EXPLOITANT : SUEZ CAPACITÉ : 192 000 T/AN PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE > 70%

TONNAGE COVALDEM11
24 396 TONNES

ECOPÔLE DE LAMBERT
CENTRE DE TRI/
VALORISATION
DES DÉCHETS
ENCOMBRANTS



EXPLOITANT : SUEZ CAPACITÉ : 75 000 T/AN

TONNAGE COVALDEM11
451 TONNES

PLATEFORME DÉCHETS VERTS D'ALZONNE



**EXPLOITANT: SUEZ** 



TONNAGE COVALDEM11
13 824 TONNES DE BOIS

# Mesures prises pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à l'environnement

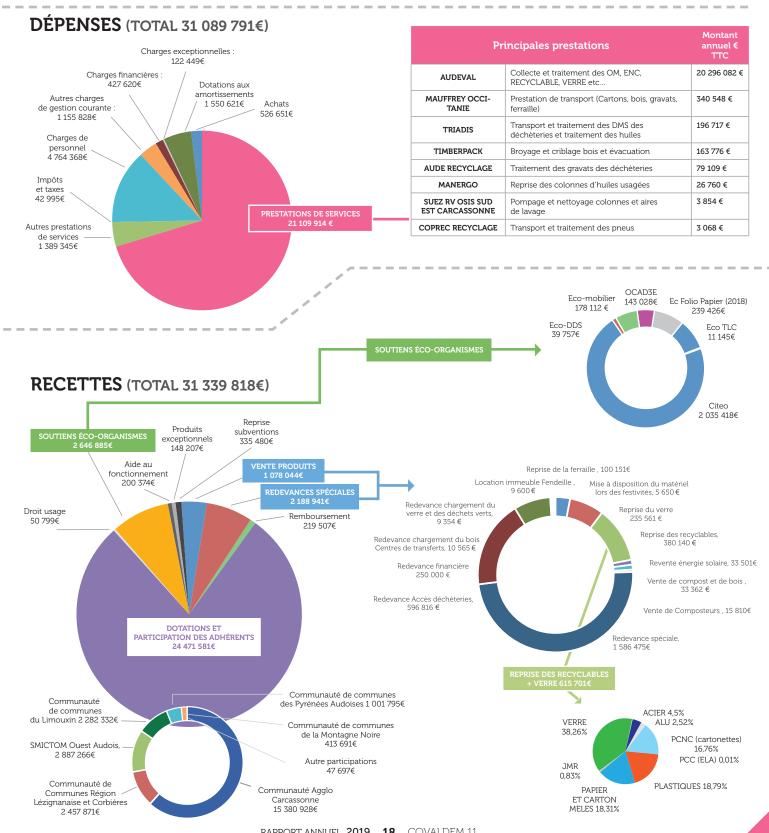
Des améliorations sont apportées pour participer à la lutte contre le changement climatique par la réduction des Gaz à Effet de Serre :

- Rationalisation des tournées pour réduire le kilométrage et les temps de tournée,
- Identification des manœuvres à éviter et des alternatives,
- Démarche d'optimisation continue du service de conteneurisation,
- Amélioration de la performance et de l'efficacité des véhicules,
- Intégration des énergies renouvelables : production photovoltaïque en 2019, de 47 322 KWh,
- Utilisation de chaudières bois pour les locaux administratifs et techniques : consommation pour une période de chauffe : 120 tonnes de bois non traité soit 40 tonnes équivalent pétrole économisées.
- Le bilan énergétique du bâtiment du siège est de 142 kWh ep/m2/an ce qui indique que nous avons des bâtiments à énergie positive.
- Elaboration d'un rapport RSE DD (rapport de responsablilité sociale d'entreprise et de développement durable)
- Mise en œuvre d'une gouvernance participative : La Commission Consultative d'élaboration et de suivi du TER (Territoire Econome en Ressources )/PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) s'est réunie 1 fois en 2019 : Le 17 septembre.
- Critères environnementaux dans les marchés publics: Le service des marchés publics du Covaldem11 s'emploie à mettre en œuvre des critères environnementaux dans les différents marchés du syndicat. Le marché de fourniture de composteurs est l'exemple de l'engagement du syndicat dans cette démarche car le critère de prix n'est pas majoritaire.
- Les extensions de consignes de tri : Lauréat de l'appel à projet pour l'extension des consignes de tri en novembre 2018 avec CITEO, le passage effectif à l'ensemble des emballages plastiques a eu lieu le 1er janvier 2019.
- La promotion de l'Economie Sociale et Solidaire : La promotion de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de la prévention et de la gestion des déchets, une démarche engagée avec la mise en place depuis 2017 d'un chantier d'insertion avec recyclerie et magasin de vente. Basé sur des résultats encourageants, le concept a été déployé en 2019 avec la mise en place d'aire de détournement dans les déchèteries.
  - Les filières REP : Nous sommes en contrat avec les éco-organismes de l'ensemble des filières à responsabilité élargie des producteurs (REP).
    - La mise en place d'une déchèterie professionnelle Il s'agit d'un objectif contractuel de la Délégation de Service Public signée avec Suez. Elle a été effective au mois de mars 2018 avec un recypro sur le site du pôle environnement.

# Éléments financiers

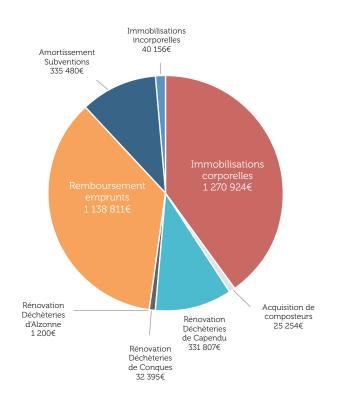
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019				
SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT	
Fonctionnement	31 089 791 €	31 339 818 €	250 027 €	
Investissement	3 176 028 €	2 746 607 €	- 429 421 €	
TOTAL	34 265 819 €	34 086 425 €	- 179 394 €	

### **FONCTIONNEMENT**

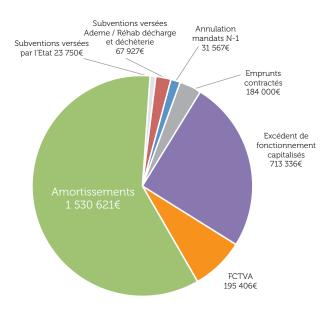


### **INVESTISSEMENT**

#### **DÉPENSES** (TOTAL 3 176 028 €)



#### **RECETTES** (TOTAL 2 746 607 €)

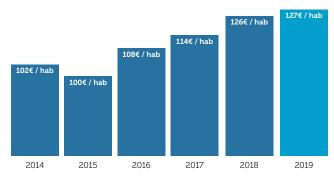


ZOOM SUR LA REDEVANCE SPÉCIALE

Les déchets d'origine commerciale ou artisanale assimilés à des déchets ménagers, peuvent être éliminés sans sujétions techniques particulières et sans risques pour les personnes ou l'environnement dans les mêmes conditions que les déchets des ménages. La mise en place de la redevance spéciale est rendue obligatoire par la loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets et aux installations classées pour la protection de l'environnement. Le paiement de cette redevance est demandée à toute personne physique ou morale produisant des déchets d'origine tertiaire ou artisanale indépendamment de sa situation au regard de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dès lors qu'elle bénéficie de la collecte des déchets assimilés. En 2019, 1470 professionnels étaient concernés pour un montant total de 1 586475€.

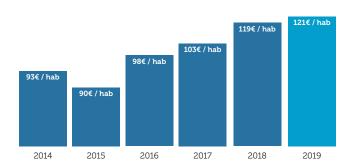
# Les indicateurs économiques 2019

Afin de mieux appréhender les coûts de la gestion des déchets, différents indicateurs économiques basés sur les comptes administratifs sont utilisés :

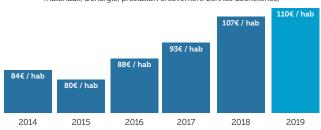


Coût complet = Somme des charges avec prise en compte de la totalité des frais de structures et des amortissements

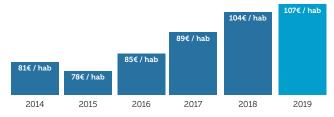
Coût complet par étapes techniques			
pré collecte 1 377 156 €			
collecte	7 800 417 €		
transport	5 112 305 €		
tri	2 878 044 €		
traitement	9 755 938 €		



Coût technique = Coût complet - recettes industrielles (vente de matériaux, d'énergie, prestation enlèvement bennes déchèteries)



Coût partagé = Coût technique - soutiens des sociétés agréées



Coût aidé = Coût partagé - aides et subventions (coûts restant à la charge des collectivités)



Montant de l'ensemble des contributions pour financer le service.

# 2019 Rapport annuel

sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

